

Notre programme 2026/2032

Préservation du patrimoine naturel et du cadre de vie

Le patrimoine nous unit, l'engagement le fait grandir

1/ Patrimoine naturel

- Veiller au maintien des activités agricoles de la commune et à la protection des espaces naturels et agricoles
- Protéger et gérer les sentiers de randonnées en fonction des différents usages . piétons, vtt, chevaux
- Préserver les forêts et des terrains naturels afin d'endiguer la création de sentiers et les dépôts sauvages
- Restaurer le petit patrimoine : lavoirs, puits, cabornes, murets, réfection de la table d'orientation Croix Rampau
- Valoriser le ruisseau du Thou

2/ Développement durable

- Relancer des actions de sensibilisation au tri, au compostage, à la récupération d'eau
- Déployer la gestion de la propreté - masquer le bâti parasite : poubelles - pompes à chaleur etc...
- Mettre en place des actions de protection de la faune locale
- Inscrire l'éco pâturage comme solution durable pour l'entretien des parcelles communales en herbe
- Poursuivre la gestion économe de l'éclairage public

3/ Interactions pour le cadre de vie avec les Poleymoriots

- Mutualiser la foire aux plantes en partenariat avec d'autres commissions
- Associer les riverains dans le fleurissement du village
- Organiser des actions écologiques avec l'école et le Conseil Municipal d'Enfants
- Maintenir l'opération *Nature propre* avec les chasseurs
- Initier des ateliers participatifs pour les décorations de Noël de la commune
- Améliorer nos entrées de village par le regroupement des nombreux panneaux
- Poursuivre le partenariat avec le Syndicat Mixte des Monts d'Or pour la protection des espaces naturels et agricoles, petit patrimoine bâti
- Continuer avec les Brigades Nature l'entretien des espaces verts et les sentiers
- Impliquer les associations du village dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine

Urbanisme et cadre de vie

Préserver l'âme du village, préparer l'avenir de celui-ci sans le dénaturer

Travailler avec la Métropole la prochaine révision générale du PLU-H

Notre village en pierres dorées est un patrimoine vivant. Son identité, ses paysages, son bâti ancien et son caractère rural constituent une richesse qu'il nous appartient de protéger et de transmettre.

- **Maîtriser l'évolution de l'urbanisation**
Pour un développement du village **mesuré, raisonné et adapté**, en privilégiant l'habitat individuel, à taille humaine, respectueux de l'existant.

- **Protéger le patrimoine en pierres dorées**
Favoriser la rénovation du bâti ancien, l'utilisation de matériaux traditionnels et l'intégration paysagère des constructions nouvelles.
- **Préserver les espaces naturels, agricoles et paysagers**
Les terres agricoles, les zones naturelles et les vues emblématiques du village seront sanctuarisées pour éviter l'étalement urbain et conserver notre environnement rural.
- **Valoriser et faire connaître le travail de la Commission d'urbanisme**
 - Son cahier de prescriptions architecturales
 - Son partenariat avec le CAUE et le pôle instructeur des ADS

Transition énergétique

Projet de **création d'une centrale photovoltaïque villageoise** afin de développer une production locale d'énergie renouvelable.

Accompagnement pour une **intégration respectueuse des panneaux photovoltaïques dans les zones protégées du PLU-H**, en conciliant transition énergétique, qualité paysagère et préservation du patrimoine.

Voirie - Sécurité routière – Sécurité

Voirie - Cadre de vie

- Relancer une demande de budget à la Métropole : PPI (plan pluriannuel d'investissement) afin d'améliorer la sécurité de tous
- Suppression progressive des quilles blanches là où elles nuisent à la visibilité ou à l'esthétique du village et remplacement, lorsque nécessaire, par des solutions plus discrètes et efficaces (marquage au sol, bordures, aménagements paysagers).
- Transformation de la place de la mairie en place du village avec la suppression des 4 places de stationnement
- Continuer le programme d'enfouissement des lignes électriques
- Évaluation régulière des dispositifs existants pour adapter ou corriger ce qui ne fonctionne pas, notamment sur l'ex RD 73
- Cheminements piétons entre hameaux à améliorer afin qu'ils soient praticables toute l'année
- Chiffrer l'enlèvement de la statue Ampère afin de l'installer sur le parking Ampère où elle serait plus en valeur et permettre ainsi de dégager de l'espace pour un véritable trottoir

Sécurité routière : protéger nos habitants

- Renforcer la sécurité aux abords notamment de l'école et de la mairie par une signalisation claire et visible : achats de panneaux spécifiques
- Continuer à travailler avec la Métropole sur des aménagements de voirie destinés à apaiser la circulation dans le centre-bourg et dans l'ensemble du village
- Lutter contre les vitesses excessives par l'installation de radars pédagogiques et de contrôles préventifs en collaboration avec la gendarmerie.
- Sensibiliser, plutôt que sanctionner, en menant des actions d'information sur le respect du code de la route et le partage de la chaussée et le faire en lien avec les enfants du conseil municipal d'enfants
- Eclairage dynamique des passages pour piétons du centre bourg comme à Limonest
- Demander à la Métropole des comptages : 2 par an par exemple afin de vérifier le nombre de véhicules qui empruntent nos voies et leur vitesse

- Se rapprocher de la commune d'Albigny afin de voir avec eux la possibilité de disposer d'un de leurs policiers municipaux : sécurisation des abords de l'école – stationnement anarchique – verbalisation des dépôts sauvages.

Sécurité et tranquillité publique

- Engager une **réflexion collective** sur l'ensemble des outils pouvant contribuer à renforcer la sécurité.
- **Groupe participation citoyenne – ex voisins vigilants**
 - Mieux communiquer sur son existence
 - Tenir des réunions de ce groupe 2 fois par an avec présence de la gendarmerie
 - Organiser des réunions cybercriminalité avec la gendarmerie
- **Déchets sauvages**
 - Projet d'installation de caméras autonomes de chasseurs aux endroits identifiés comme servant le plus souvent de décharge

Enfance - Éducation - Jeunesse

Notre école, leur avenir : Éduquer ensemble pour demain

Maintenir le partenariat avec les institutions scolaires et périscolaires

- Echanges réguliers avec la directrice de l'école et les responsables périscolaires afin de recueillir, les attentes et les besoins des enfants
- Proposition d'un permis piéton ou vélo afin de se rendre à l'école en toute sécurité
- Amélioration de la cour d'école : ombrages côté maternelle, brumisateurs sous le préau, marelles, coin lecture
- Continuer et renforcer les projets éducatifs et rester engagé envers les familles et le bien-être des enfants
- Faire vivre le projet éducatif de territoire PEDT avec l'implication de tous nos partenaires sociaux et associatifs
- Plan mercredi, permettre aux enfants de faire des activités et des sorties de meilleures qualités grâce à un financement de la CAF
- Réécriture du CTG convention de territoire globale, démarche visant à construire notre village de demain
- Mise en place du service public de la petite enfance SPPE pour accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde

Appréhender les besoins des adolescents

- Création d'un QR code pour échanger plus facilement avec eux
- Proposition d'une table de ping-pong, jeux de dames et table pique-nique pour qu'ils puissent se retrouver au sein de notre village Réflexion CME (conseil municipal d'enfants)
- Grandir en citoyens en agissant pour leur commune
- Ouverture vers la citoyenneté avec la poursuite du CME
- Participation du CME aux vœux de la Municipalité et aux cérémonies officielles
- Goûter avec les aînés pour faciliter les échanges pluri générationnels
- Confections de photophores mis en vente au marché de Noël

